## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 mai 2021

L'an 2021, le 12 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Lapugnoy s'est réuni à la Salle Lemaitre, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence d'Alain DELANNOY, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers et affichés à la porte de la mairie le 7 mai 2021.

Une retransmission vidéo permettant la diffusion publique des débats est effectuée sur l'application « LAPUGNOY » ainsi que sur le site internet www.ville-lapugnoy.fr.

\* \* \* \* \* \*

**Présents :** M. Alain DELANNOY, Mme Annick CARON, M. Patrick DELANNOY, Mme Anne-Marie VEREECQUE, Mme Julie RENOULD PETITPAS, M. Benjamin LASS, Mme Jeannine GOFFART, Mme Thérèse FEVRIER, Mme Jasmine MICELLI, Mr Philippe MINART, Mme Béatrice DELVINCOURT, M. Mickaël THERETZ, Mme Marjolaine DELRUE, M. Yannick DESFONTAINES, M. Alain DEMARLE, M. Elie DUBUS, Mme Nathalie DUVIVIER.

**Excusés :** M. Alain DAILLES (pouvoir donné à Mme Annick CARON), Mme Sophie-Laurence DUBREUIL (pouvoir donné à M. Patrick DELANNOY), M. Didier THEIL (pouvoir donné à M. Mickaël THERETZ), M. Alain GRIMBERT (pouvoir donné à M. Alain DELANNOY), Mme Elodie DOYENNETTE (pouvoir donné à M. Yannick DESFONTAINES)

**Absent:** Mme Catherine CHARLES

\* \* \* \* \*

Mr Philippe MINART a été nommé secrétaire de séance.

\* \* \* \* \* \*

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers. Le quorum est constaté.

\* \* \* \* \* \*

Les questions inscrites à l'ordre du jour sont ensuite examinées.

#### Affaires inscrites à l'ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 avril 2021
- 2. Modification du règlement intérieur
- 3. Désignation des membres des commissions permanentes
- 4. Désignation des délégués au comité syndical du Sivom du Béthunois
- 5. Décision modificative n°1- Budget 2021
- 6. Tarifs 2021 des colonies d'été

\* \* \* \* \* \*

# ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal du 17 avril 2021.

Le procès-verbal du 17 avril 2021 est adopté par : M. Alain DELANNOY, Mme Annick CARON, M. Patrick DELANNOY, Mme Anne-Marie VEREECQUE, M. Alain DAILLES, Mme Julie RENOULD PETITPAS, M. Benjamin LASS, Mme Jeannine GOFFART, M. Alain GRIMBERT, Mme Thérèse FEVRIER, Mme Jasmine MICELLI, Mr Philippe MINART, Mme Béatrice DELVINCOURT, Mme Sophie-Laurence DUBREUIL, M. Mickaël THERETZ, M. Didier THEIL, Mme Marjolaine DELRUE

Le procès-verbal du 17 avril 2021 n'est pas adopté par: M. Yannick DESFONTAINES, M. Alain DEMARLE, Mme Elodie DOYENNETTE, M. Elie DUBUS, Mme Nathalie DUVIVIER

\* \* \* \* \* \*

## 20210512-01 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Monsieur le Maire rappelle que par délibération D202120329-06 du 29 mars 2021 le Conseil Municipal a adopté son règlement intérieur. Monsieur le Maire indique qu'il convient de modifier l'article 26 relatif aux commissions permanentes, notamment suite au décès de Monsieur le Premier Adjoint au Maire et à l'élection d'un nouvel adjoint.

Monsieur le Maire propose une nouvelle rédaction de l'article 26 du règlement intérieur, ainsi rédigé :

Article 26: Les commissions permanentes sont les suivantes :

1<sup>ere</sup> Commission: Enseignement, Affaires périscolaires, Petite Enfance

<u>2<sup>eme</sup> Commission :</u> Evènements, Fêtes, Animations, Gestion des Salles Communales, Elections, Commémorations officielles, Vie Associative

<u>3eme Commission</u>: Etat-Civil, Affaires Sociales, Affaires Culturelles, Plan Communal de Sauvegarde, Démocratie Participative

<u>4<sup>eme</sup> Commission</u>: Services Techniques, Travaux, Voirie, Bâtiments Communaux, Accessibilité, Espaces Verts, Sécurité et Circulation, Urbanisme, Cimetière

5eme Commission: Personnes âgées, Handicap, Repas des Ainés, Logements, Santé, Solidarité

 $\underline{6^{\text{eme}}}$  Commission : Cadre de Vie et Environnement, Développement durable, Transition écologique, Performance énergétique, Massiers forestiers, Cours et Plans d'Eau

Chaque commission est composée de neuf Conseillers municipaux. Ce nombre n'inclut pas le Maire qui est Président de droit de toutes les commissions.

Monsieur le Maire précise également que le reste du règlement du règlement intérieur adopté le 29 mars 2021 demeure inchangé.

#### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De modifier l'article 26 du règlement intérieur comme proposé par Monsieur le Maire.

La délibération est adoptée à l'unanimité par : M. Alain DELANNOY, Mme Annick CARON, M. Patrick DELANNOY, Mme Anne-Marie VEREECQUE, M. Alain DAILLES, Mme Julie RENOULD PETITPAS, M. Benjamin LASS, Mme Jeannine GOFFART, M. Alain GRIMBERT, Mme Thérèse FEVRIER, Mme Jasmine MICELLI, Mr Philippe MINART, Mme Béatrice DELVINCOURT, Mme Sophie-Laurence DUBREUIL, M. Mickaël THERETZ, M. Didier THEIL, Mme Marjolaine DELRUE, M. Yannick DESFONTAINES, M. Alain DEMARLE, Mme Elodie DOYENNETTE, M. Elie DUBUS, Mme Nathalie DUVIVIER.

\* \* \* \* \* \*

#### D20210512-02 DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS PERMANENTES

Monsieur le Maire rappelle que pour permettre aux commissions permanentes de fonctionner il convient d'élire 9 membres par commission, selon le principe de la représentation proportionnelle permettant l'expression pluraliste des élus et que chaque élu du Conseil Municipal est membre d'au moins une commission.

Après avoir procédé à l'élection des membres des commissions permanentes, le Conseil Municipal adopte le résultat des élections.

Sont ainsi élus :

1ere Commission (Enseignement, Affaires périscolaires, Petite Enfance) :

Mme Annick CARON, Mme Anne-Marie VEREECQUE, Mme Julie RENOULD PETITPAS, Mme Thérèse FEVRIER, Madame Catherine CHARLES, Monsieur Mickaël THERETZ, Mme Marjolaine DELRUE, Mme Elodie DOYENNETTE, Mme Nathalie DUVIVIER.

2eme Commission (Evènements, Fêtes, Animations, Gestion des Salles Communales, Elections, Commémorations officielles, Vie Associative):

M. Patrick DELANNOY, M. Benjamin LASS, M. Alain GRIMBERT, Mme Catherine CHARLES, Mme Béatrice DELVINCOURT, M. Mickaël THERETZ, Mme Sophie Laurence DUBREUIL, M. Yannick DESFONTAINES, Mme Nathalie DUVIVIER.

3eme Commission (Etat-Civil, Affaires Sociales, Affaires Culturelles, Plan Communal de Sauvegarde, Démocratie Participative) :

Mme Julie RENOULD PETITPAS, Mme Annick CARON, Mme Anne Marie VEREECQUE, Mme Jeannine GOFFART, Mme Jasmine MICELLI, Mme Thérèse FEVRIER, Mme Marjolaine DELRUE, M. Alain DEMARLE, Mme Nathalie DUVIVIER.

4eme Commission (Services Techniques, Travaux, Voirie, Bâtiments Communaux, Accessibilité, Espaces Verts, Sécurité et Circulation, Urbanisme, Cimetière):

M. Alain DAILLES, M. Patrick DELANNOY, M. Benjamin LASS, M. Alain GRIMBERT, Madame Jasmine MICELLI, M. Philippe MINART, M. Didier THEIL, M. Alain DEMARLE, M. Elie DUBUS.

5eme Commission (Personnes âgées, Handicap, Repas des Ainés, Logements, Santé, Solidarité) :

Mme Anne Marie VEREECQUE, Mme Annick CARON, Mme Julie RENOULD PETITPAS, Mme Jeannine GOFFART, Mme Thérèse FEVRIER, Mme Béatrice DELVINCOURT, M. Mickaël THERETZ, Mme Elodie DOYENNETTE, M. Elie DUBUS.

6eme Commission (Cadre de Vie et Environnement, Développement durable, Transition écologique, Performance énergétique, Massiers forestiers, Cours et Plans d'Eau) :

M. Benjamin LASS, M. Patrick DELANNOY, M. Alain DAILLES, Mme Jeannine GOFFART, M. Alain GRIMBERT, M. Didier THEIL, Mme Sophie Laurence DUBREUIL, M. Yannick DESFONTAINES, M. Elie DUBUS.

La délibération est adoptée à l'unanimité par : M. Alain DELANNOY, Mme Annick CARON, M. Patrick DELANNOY, Mme Anne-Marie VEREECQUE, M. Alain DAILLES, Mme Julie RENOULD PETITPAS, M. Benjamin LASS, Mme Jeannine GOFFART, M. Alain GRIMBERT, Mme Thérèse FEVRIER, Mme Jasmine MICELLI, Mr Philippe MINART, Mme Béatrice DELVINCOURT, Mme Sophie-Laurence DUBREUIL, M. Mickaël THERETZ, M. Didier THEIL, Mme Marjolaine DELRUE, M. Yannick DESFONTAINES, M. Alain DEMARLE, Mme Elodie DOYENNETTE, M. Elie DUBUS, Mme Nathalie DUVIVIER.

\* \* \* \* \* \*

#### D20210512-03 DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SIVOM DU BETHUNOIS

Monsieur le Maire rappelle que par décision D20200713-01 du 13 juillet 2020 le Conseil Municipal a élu en son sein les représentants pour siéger au comité syndical du Sivom de la communauté du Béthunois ainsi qu'aux différentes commissions.

Considérant le décès de Monsieur Frédéric GUILLEMAIN, il y a lieu de procéder à de nouvelles élections.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède en son sein à l'élection de ses représentants :

#### Sont ainsi élus :

## Délégués Titulaires

- M. Alain DELANNOY
- Mme Annick CARON
- Mme Anne Marie VEREECQUE
- M. Alain DAILLES

## Délégués Suppléants

- M. Patrick DELANNOY
- Mme Jeannine GOFFART
- Mme Julie RENOULD PETITPAS
- Mme Sophie Laurence DUBREUIL

## Commission Administration Générale, Planification et Finances

- M. Alain DELANNOY (Mme Julie RENOULD PETITPAS suppléante)

## Commission Equipement et Environnement

- M. Alain DAILLES (Mme Sophie Laurence DUBREUIL suppléante)

#### Commission Jeunesse

- Mme Annick CARON (M. Patrick DELANNOY suppléant)

#### Commission Solidarité Santé

- Mme Anne-Marie VEREECQUE (Mme Jeannine GOFFART suppléante)

La délibération est adoptée par : M. Alain DELANNOY, Mme Annick CARON, M. Patrick DELANNOY, Mme Anne-Marie VEREECQUE, M. Alain DAILLES, Mme Julie RENOULD PETITPAS, M. Benjamin LASS, Mme Jeannine GOFFART, M. Alain GRIMBERT, Mme Thérèse FEVRIER, Mme Jasmine MICELLI, Mr Philippe MINART, Mme Béatrice DELVINCOURT, Mme Sophie-Laurence DUBREUIL, M. Mickaël THERETZ, M. Didier THEIL, Mme Marjolaine DELRUE.

**S'abstiennent** : M. Yannick DESFONTAINES, M. Alain DEMARLE, Mme Elodie DOYENNETTE, M. Elie DUBUS, Mme Nathalie DUVIVIER.

\* \* \* \* \* \*

## D20210512-04 DECISION MODIFICATIVE n°1 - BUDGET 2021

La séance ouverte,

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide la modification des inscriptions budgétaires suivantes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			0.00€
Chapitre 12			
-	6042	Achats prestations de services 5 000,	00€
=	60612	Energie – Electricité 5 000,	00 €
•	6226	Honoraires+ 10 000,	00€
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			0.00€
•	2051	Concessions et droits similaires+ 4 000,	00€
=	2182	Matériels de transport+ 5 200,	00€
-	2188	Autres Immobilisations corporelles 9 200,	00€

La délibération est adoptée par : M. Alain DELANNOY, Mme Annick CARON, M. Patrick DELANNOY, Mme Anne-Marie VEREECQUE, M. Alain DAILLES, Mme Julie RENOULD PETITPAS, M. Benjamin LASS, Mme Jeannine GOFFART, M. Alain GRIMBERT, Mme Thérèse FEVRIER, Mme Jasmine MICELLI, Mr Philippe MINART, Mme Béatrice DELVINCOURT, Mme Sophie-Laurence DUBREUIL, M. Mickaël THERETZ, M. Didier THEIL, Mme Marjolaine DELRUE.

**S'abstiennent** : M. Yannick DESFONTAINES, M. Alain DEMARLE, Mme Elodie DOYENNETTE, M. Elie DUBUS, Mme Nathalie DUVIVIER.

\* \* \* \* \* \*

#### D20210512-05 TARIFS 2021 DES COLONIES D'ETE

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la compétence « Jeunesse » déléguée au SIVOM de la Communauté du Béthunois, 1 séjour en colonie sera proposé du 7 au 17 juillet 2021 (à Montlhéry pour les 8-17 ans), du 6 au 19 juillet 2021 (à Aussois pour les 6-12 ans), du 18 au 29 juillet 2021 (à Saint Gilles Croix de Vie pour les 13-17 ans), du 12 au 23 août 2021 (à la Rochelle pour les 6-12 ans, à Hostens pour les 6-15 ans, et à Estrella en Espagne pour les 13-17 ans).

Le coût de ce séjour est de 850 €. Il explique que le syndicat de communes a engagé des démarches auprès de la Caisse d'Allocations Familiales afin d'obtenir une subvention qui pourrait atteindre son taux maximal à condition que les fratries puissent bénéficier d'un tarif d'inscription dégressif.

Il propose de suivre cette recommandation, dans le respect de la charte d'organisation des colonies reconnues par la C.A.F., qui prévoit par ailleurs une participation minimale des bénéficiaires d'Aides aux Temps Libres, en réponse aux exigences de mixité sociale.

#### Après avoir en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Fixe le tarif d'inscription aux colonies d'été à 325 € pour les jeunes domiciliés à Lapugnoy
- Accorde une réduction de 15 € pour le 2eme inscrit au sein d'une même famille
- Accorde une réduction de 30 € pour le 3eme inscrit au sein d'une même famille
- Fixe le montant minimal de participation à
  - o 50 € pour le 1<sup>er</sup> inscrit au sein d'une même famille
  - o 35 € pour le 2eme inscrit au sein d'une même famille
  - o 20 € pour le 3eme inscrit au sein d'une même famille

L'encaissement de ces sommes se fera par l'intermédiaire de la régie des services périscolaires et sera imputé au compte 70632 du budget de l'exercice 2021.

La délibération est adoptée à l'unanimité par : M. Alain DELANNOY, Mme Annick CARON, M. Patrick DELANNOY, Mme Anne-Marie VEREECQUE, M. Alain DAILLES, Mme Julie RENOULD PETITPAS, M. Benjamin LASS, Mme Jeannine GOFFART, M. Alain GRIMBERT, Mme Thérèse FEVRIER, Mme Jasmine MICELLI, Mr Philippe MINART, Mme Béatrice DELVINCOURT, Mme Sophie-Laurence DUBREUIL, M. Mickaël THERETZ, M. Didier THEIL, Mme Marjolaine DELRUE, M. Yannick DESFONTAINES, M. Alain DEMARLE, Mme Elodie DOYENNETTE, M. Elie DUBUS, Mme Nathalie DUVIVIER.

\* \* \* \* \* \*

Les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 19 Heures 45.

\* \* \* \* \*

M. Alain DELANNOY

Maire

M. Philippe MINART Secrétaire de Séance